

RW/933/2026/3199/16364/1

Lot 1

- Le bois qualifié de bordure est identifié sur le terrain par une double flash (ou trait de griffe) - Les plages de semis délimitées par l'Agent forestier sont à préserver. - Pour la coupe définitive, exploitation sur lits de branches uniquement (écartement entre lits de branche d'environ 30 m) - Les bois situés dans les cloisonnements sont à abattre préalablement. En cas d'abattage mécanique, les souches seront ravalées au ras du sol. - Les rémanents d'exploitation seront laissés sur place en cas d'utilisation d'une ébrancheuse. - Les arbres marqués d'un triangle ou d'un R sont à préserver. - Mesure au compas - Cubage Hauteur dominante

Nombre d'arbres total	573	--
Volume grumes	1 083,976	m ³
Volume houppiers	0,000	m ³
Volume total	1 083,976	m ³
Cube moyen	1 892	dm ³
Circonférence moyenne	132,609	cm
Surface de coupe	8,346	ha
Contact	MICHEL Philippe, 0479/86 66 07	--
Triage	Triage De Poncay	--
Propriétaire	Gouvy Cne	--
Lieu(x)-dit(s)	GREVAY	--
Vente	Commune de Gouvy FE Limerlé, FE Langlire, Commune de Hotton Jeudi 23 avril 2026 à 14:00 Administration Communale de Gouvy, Bovigny 59	--
TVA	6 %	--
Certification PEFC	Oui	--

Cat.(cm)	Epicéa Définitive Normal Normal		Epicéa Définitive Bordure Normal		Epicéa Définitive Scolyté Sec Rx Normal	
	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)
75	1		-		-	
85	8		-		-	
		6,502				
95	19		-		2	
105	50		-		2	
115	85		-		-	
		194,197				3,754
125	103		3		-	
135	91		7		1	
145	80		7		-	
		524,220		31,632		1,706
155	44		4		2	
165	31		7		1	
175	8		4		-	
		226,911		40,114		7,044
185	4		3		-	
195	2		3		-	
		22,360		21,087		
215	-		1		-	
				4,449		
Total grumes	526	974,190	39	97,282	8	12,504
Houppiers/Taillis	-		-		-	